

## **À L'ATTENTION DES ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA FIFA**

Circulaire n°1684

Zurich, le 31 juillet 2019

SG/sco/hes/nij-hal

### **Point sur la procédure de candidature pour la Coupe du Monde Féminine de la FIFA 2023™**

Madame, Monsieur,

Après le formidable succès rencontré par la Coupe du Monde Féminine de la FIFA, France 2019™, le Président de la FIFA a présenté un plan en cinq points afin d'accélérer encore davantage le développement du football féminin. L'un des éléments clés de ce plan concerne l'élargissement de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA™ de 24 à 32 équipes dès la prochaine édition.

Dans la mesure où la procédure de candidature pour ce grand rendez-vous de 2023 a déjà été lancée, j'ai contacté à titre exceptionnel les membres du Conseil de la FIFA afin qu'un tel élargissement soit soumis à leur approbation avant la remise des dossiers de candidature et la prochaine séance du Conseil, en octobre 2019.

**Je confirme ainsi par la présente que le Conseil a approuvé l'élargissement de la Coupe du Monde Féminine à 32 équipes et que le nouveau format sera en vigueur dès l'édition 2023 de la compétition.**

Dans cette optique, je vous prie de prendre bonne note des clarifications ci-après concernant la procédure de candidature pour 2023 :

#### **1. Candidats déclarés**

Les associations membres qui ont déjà renvoyé un formulaire de déclaration d'intérêt et sont actuellement candidates à l'organisation de la compétition n'ont pas besoin de recommencer la procédure. La FIFA les contactera directement afin de reconfirmer leur intérêt pour l'organisation de la compétition dans son format élargi.

#### **2. Formulaire de déclaration d'intérêt**

Les associations membres éligibles désireuses de participer à la procédure de candidature pour la Coupe du Monde Féminine 2023 à 32 équipes sont invitées à renvoyer le formulaire de déclaration d'intérêt ci-joint dûment rempli et signé.

Veillez noter qu'en cas de candidature conjointe, chaque association membre concernée doit renvoyer individuellement le formulaire de déclaration d'intérêt et y mentionner la ou les autre(s) association(s) membre(s) impliquée(s) dans cette candidature.

Afin de participer à la procédure de candidature, veuillez remplir le formulaire de déclaration d'intérêt ci-joint et le renvoyer signé à la FIFA d'ici au **16 août 2019 à 17h00 CET**.

**Il doit être envoyé par courriel à l'intention de l'équipe de la FIFA en charge des candidatures à l'adresse suivante : [2023wwcbid@fifa.org](mailto:2023wwcbid@fifa.org).**

Après l'expiration de ce délai et jusqu'à la date limite de soumission des dossiers, toute association membre souhaitant participer à la procédure de candidature ne pourra le faire que dans le cadre d'une candidature commune avec une ou plusieurs association(s) membre(s) ayant déjà renvoyé un accord d'inscription conformément au calendrier défini dans ladite procédure.

### **3. Calendrier révisé**

Afin que les candidats – nouveaux et existants – bénéficient de suffisamment de temps pour étudier et prendre en considération les nouvelles exigences, le calendrier de la procédure de candidature a été révisé comme suit :

Dates clés\*

<b>16 août 2019</b>	Date limite de remise à la FIFA du formulaire de déclaration d'intérêt dûment rempli
<b>19 août 2019</b>	Envoi par la FIFA de l'accord d'inscription et de la Présentation de la procédure de candidature (avec la synthèse des exigences d'organisation mises à jour) aux associations membres intéressées**
<b>2 septembre 2019</b>	Date limite de remise à la FIFA de l'accord d'inscription dûment rempli par les associations membres intéressées***
<b>3 septembre 2019</b>	Envoi par la FIFA des documents de candidature et d'organisation (avec le détail des exigences d'organisation mises à jour) aux associations membres candidates
<b>13 décembre 2019</b>	Date limite de remise à la FIFA du dossier de candidature, de l'Accord d'organisation dûment signé et de tous les autres documents requis
<b>Janvier/février 2020</b>	Visites officielles d'inspection
<b>Mai 2020</b>	Désignation du ou des pays hôte(s) par la FIFA

\* Dates sujettes à modification.

\*\* Les associations membres déjà candidates ne recevront pas de nouvel accord d'inscription, mais la Présentation de la procédure de candidature mise à jour leur sera fournie.

\*\*\* Les associations membres déjà candidates devront reconfirmer leur accord d'inscription.

#### **4. Prochaines étapes**

La FIFA enverra l'accord d'inscription et la Présentation de la procédure de candidature (avec la synthèse des exigences d'organisation mises à jour) aux associations membres intéressées le 19 août 2019 au plus tard.

Veillez noter que tous les documents transmis par la FIFA aux associations membres dans le cadre de la procédure de candidature seront en anglais. La FIFA ne fournira aucune traduction et n'acceptera aucun document soumis dans une autre langue que l'anglais, sauf disposition contraire dans les conditions générales de l'accord d'inscription.

Pour toute question ou demande d'informations supplémentaires, n'hésitez pas à contacter le secrétariat général de la FIFA.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE  
DE FOOTBALL ASSOCIATION



Fatma Samoura  
Secrétaire Générale

P.J. : - Formulaire de déclaration d'intérêt

Copie à : - Conseil de la FIFA  
- Confédérations

## DÉCLARATION D'INTÉRÊT

concernant l'organisation de la compétition finale de la

### **Coupe du Monde Féminine de la FIFA 2023™**

En complétant et en renvoyant à la FIFA le présent formulaire de déclaration d'intérêt dûment signé, nous confirmons que la

.....  
**[insérer le nom complet de l'association membre]**

(ci-après : « l'association membre »)

souhaite participer à la procédure de candidature pour l'obtention des droits d'organisation de la compétition finale de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA 2023™ et demande donc à recevoir l'accord d'inscription y afférent de la part de la FIFA.

L'association membre souhaite déposer :

une candidature individuelle

une candidature conjointe avec :

.....  
**[insérer le nom complet de toute autre association membre participant à la candidature conjointe]**

Dûment autorisé(e)s pour le compte de la :

.....  
**[insérer le nom complet de l'association membre]**

Signature : .....

Signature : .....

Nom : .....

Nom : .....

Fonction : .....

Fonction : .....

Date : .....

Date : .....